

Le Conducteur de Travaux



Le/la conducteur/trice de travaux du bâtiment est le/la responsable technique, administratif/ve et budgétaire d'un ou de plusieurs chantiers, de la préparation à la livraison. Il/elle prévoit et organise, à partir d'un dossier technique, les différents moyens (humains, matériaux, matériels...) permettant l'exécution des travaux dans les meilleures conditions de délai, de sécurité, de qualité

et de coût. Il/elle dirige la construction ou la rénovation de maisons individuelles, d'immeubles, d'édifices publics, de bureaux, de bâtiments industriels et commerciaux. phases de réalisation du chantier. Il/elle participe ou élabore totalement, selon l'importance de son entreprise, à l'étude de réponse à l'appel d'offres. Dès que son entreprise a obtenu le marché, il/elle prépare le chantier et définit les moyens en élaborant les plannings, en choisissant les méthodes d'exécution ainsi que les matériels et les matériaux. Au cours de la réalisation de l'ouvrage, il/elle encadre le personnel, assure le suivi économique des commandes, des livraisons et de la facturation.

Infos Pratiques

Formation accessible avec le bac ou une très bonne expérience dans le domaine

Lieu de formation: Abymes